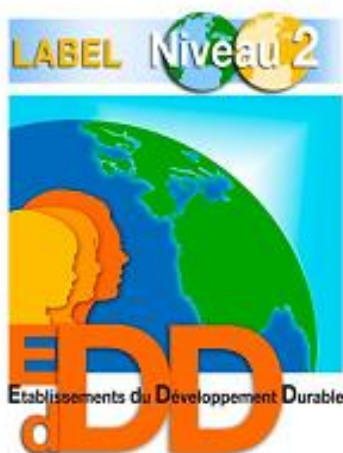


<https://svc.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article677>



Demande du label des établissements et écoles du développement durable(EdDD)



ie - Élémentaire - Sciences et technologie (cycle 3) -
Date de mise en ligne : mardi 22 novembre 2016

Copyright © Circonscription de Saint Valéry en Caux - Tous droits réservés

A la rentrée 2016, ce sont plus de 300 établissements et écoles qui font partie du dispositif régional des établissements et écoles du développement durable. Si l'établissement ou l'école est engagé depuis une ou plusieurs années dans les démarches du dispositif des EdDD, la possibilité lui est offerte de demander l'octroi du label des EdDD (niveaux successifs 1, 2 et 3). Pour que l'école ou l'établissement puisse demander une labellisation, son correspondant développement (CDD) doit avoir suivi une année complète de formation.

Le dossier à compléter est informatisé et téléchargeable à l'adresse suivante : Cadre de la labellisation <http://edd.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article65>

Le dossier de candidature dûment complété est à adresser à l'équipe académique chargée du suivi des EdDD, via l'adresse électronique stephanie.bouteleux@ac-rouen.fr . Les dossiers de demande de label niveaux 1 et 2 doivent être envoyés pour le 13 janvier 2017, délai de rigueur. Les dossiers de demande de label niveau 3 doivent être envoyés pour le 9 décembre 2016, délai de rigueur (voir les conditions en annexe).

Les dossiers seront examinés par les quinze partenaires lors du comité technique qui décidera de la labellisation. Les labels seront remis au cours du séminaire annuel des établissements et écoles du développement durable du mercredi 5 avril 2017, Canopé de Mont St Aignan.

Je vous adresse mes encouragements pour votre investissement dans cette démarche globale d'éducation au développement durable intégrée dans la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2014-2020 et, également, objectif du projet académique.

Signé : Nicole Ménager - Recteur de l'Académie de Rouen.

Documents : Cahier des charges

<https://svc.circonscription.ac-normandie.fr/sites/svc.circonscription.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

<https://svc.circonscription.ac-normandie.fr/sites/svc.circonscription.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>